



Infos-Tri

Spécial Collecte des monstres



LETTE D'INFORMATIONS ET D'ACTUALITÉS DU SYNDICAT DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES TRI-OR - FEVRIER 2020

SOMMAIRE

2

Une situation qui ne peut plus durer



3

En avril 2020, changeons nos habitudes



4

Pourquoi ce changement ?



Syndicat Tri-Or
Rue Pasteur prolongée
ZA du Paradis
95660 Champagne-Sur-Oise

Tél. : 01 34 70 05 60
info@tri-or.fr
www.tri-or.fr

À Champagne sur Oise en 2019,
225 tonnes de «monstres»
ont été collectées en porte à porte



soit 111 kg par foyer

Le ramassage et l'enfouissement
de ces déchets qui n'ont pu être
ni triés ni recyclés ont coûté
+ de 41 000 €
aux Champenoises et aux Champenois.

Trions... Pour l'environnement, tout simplement !



Une situation qui ne peut plus durer...

En 2019, 4 340 tonnes de déchets ont été déposées sur les trottoirs des 28 communes du syndicat TRI-OR



Ainsi, les «monstres» vous ont coûté
788 902 €,
ne pouvant être recyclés, ils ont été enfouis.

Depuis 2020, le centre d'enfouissement n'accueille plus **les déchets non triés**. Tous les **enfouissements** seront bientôt fortement pénalisés par une hausse importante de la **taxe sur les activités polluantes (TGAP)**.

Alors dès avril 2020, **organisons-nous autrement**.
Pour pouvoir recycler et respecter nos obligations,
les collectes seront organisées **sur rendez-vous**.



En avril 2020, changeons nos habitudes

A partir du 1^{er} avril 2020

1



Longueur maxi : 2m
Largeur maxi : 1,50m
Poids maximum
par objet : 75 kg
Branchages fagotés,
meubles démontés ou
non.



J'ai des objets encombrants*...
Je ne peux pas les apporter en déchetterie.

*Est-ce que je peux les réparer, les réutiliser ou les donner ?

2



**Je prends rendez-vous pour
une collecte à domicile au**

N°Vert 0800 089 095



Ligne en service à partir du 23 mars, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

3

Au jour et à l'heure convenus
(comme pour une livraison)
**le camion vient les ramasser
en ma présence**
du lundi au samedi, entre 7h et 19h.



- ✓ **MES DÉCHETS NE SOUILLENT PLUS LA CHAUSSÉE ET LES TROTTOIRS**
- ✓ **MES MONSTRES SONT RECYCLÉS AU LIEU D'ÊTRE ENFOUIS**
- ✓ **L'AUGMENTATION DE LA TAXE SUR LES ACTIVITÉS POLLUANTES ALOURDIT MOINS MA FEUILLE D'IMPOSITION**
- ✓ **JE CONTRIBUE À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**



Pourquoi ce changement ?

Quelles sont les conséquences environnementales du mode de collecte actuel des monstres ?

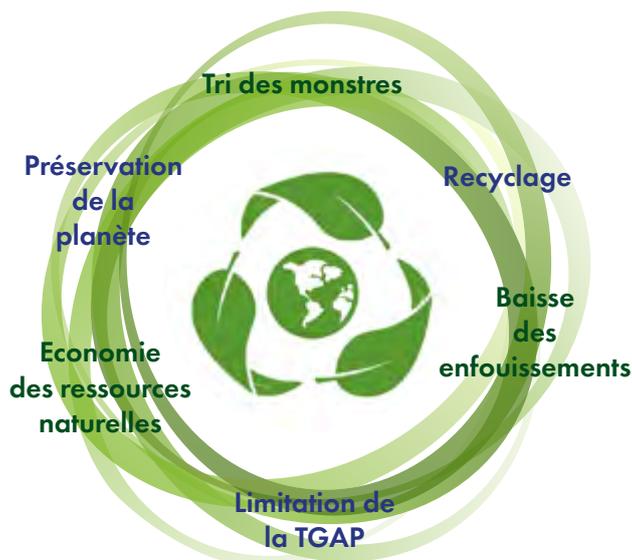
Notre territoire bénéficie encore de la collecte des monstres en porte à porte ; de nombreuses régions de France ont abandonné cette pratique que l'on peut considérer comme une forme de banalisation du dépôt sauvage : **on continue à jeter ses déchets dans la rue !**



Aujourd'hui, il est impossible de recycler ce qui a été compacté dans le camion-benne. Les monstres collectés en porte à porte sont incinérés ou enfouis. Les usines d'incinération sont saturées. Il est maintenant interdit d'enfouir les déchets recyclables et une augmentation conséquente de la taxe sur les activités polluantes (TGAP) va pénaliser fortement les enfouissements.

Et demain... quels seront les impacts du nouveau mode de collecte ?

Le tri, devenu possible, permet de recycler la majeure partie des encombrants. Les apports en déchetterie restent à privilégier. Et c'est ainsi que nous initions un cercle vertueux...



Et pour aller plus loin...



- Privilégier l'apport en déchetterie.
- Avoir le réflexe de donner avant de jeter.
- Consommer de façon plus raisonnée.

NOUS AVONS TOUS À Y GAGNER !

Toutes les informations concernant le nouveau mode de collecte des monstres seront accessibles sur notre site Internet :

www.tri-or.fr

sur la page Mes déchets / Encombrants.